



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Rémunérations des membres du cabinet du Premier ministre

Question écrite n° 12683

### Texte de la question

M. Régis Juanico interroge M. le Premier ministre sur les rémunérations des membres de son cabinet. Il lui demande de lui communiquer les informations suivantes : à la date du 1er août 2018, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées et la moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

### Texte de la réponse

Au 1er août 2018, l'effectif du cabinet du Premier ministre s'élève à 496 (69 membres du cabinet et 427 personnels chargés des fonctions support). Le montant brut annuel des rémunérations représente 27 715 161 euros, comme le précise le Jaune budgétaire relatif aux personnels affectés dans les cabinets ministériels. Par ailleurs, le montant brut annuel des rémunérations des membres de cabinet représente 8 697 738 € au 1er août 2018. Au 1er septembre 2018, pour l'ensemble des membres du cabinet du Premier ministre (fonctionnaires et contractuels, mis à disposition et sous contrat), hors personnels de soutien, la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises s'élève, sur une durée annuelle, à 163 560 euros et la moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, primes et indemnités comprises s'élève à 52 036 euros, sur une durée annuelle.

### Données clés

**Auteur :** [M. Régis Juanico](#)

**Circonscription :** Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12683

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** [Premier ministre](#)

**Ministère attributaire :** [Premier ministre](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 octobre 2018](#), page 8614

**Réponse publiée au JO le :** [11 décembre 2018](#), page 11372